



© N. Cayssiols

**DROSÉRA**  
**ESPÈCE**  
**EMBLÉMATIQUE**  
**DES**  
**TOURBIÈRES**  
**DU MASSIF**  
**CENTRAL**

inscrits volontairement dans la démarche. Toutefois, cinquante d'entre eux n'ont pas été rencontrés car ayant déjà contractualisé un CTE ou un contrat Prime herbagère agro-environnementale (Phae) sur leurs parcelles humides. Sur les deux campagnes d'inventaire, été 2002 et 2003, ont été inventoriés et cartographiés 126 sites humides sur le massif de l'Aubrac et 40 sites en Lévezou, pour un total de 447 ha de milieux humides.

Sur ces 166 sites répertoriés, 65 n'avaient jamais été identifiés. Parmi ces sites on compte douze tourbières de grande valeur patrimoniale dont trois d'intérêt national. Au niveau agronomique, les premiers constats de terrain montrent que les zones étudiées sont plus fréquemment de faciès de sous-pâturage. En effet, en gestionnaires de l'herbe, les agriculteurs tiennent surtout compte du fourrage disponible hors zone humide. Les bêtes, quant à elles, se nourrissent préférentiellement en périphérie des sites humides. De ce fait, même avec des chargements proches de 2 UGB/ha, certaines zones humides ne sont que relativement peu pâturées. Aussi, dans certains cas, hors périodes estivales marquées, le recours à des clôtures de refend s'impose et permet tout à la fois un pâturage correct sans avoir pour autant à diviser le troupeau ou à faire séjourner ce dernier plus de jours qu'il n'en faut.

Ce programme a ainsi permis de consta-

ter que la prise de conscience de l'intérêt de sauvegarder les milieux humides progresse. Cette thématique trouve peu à peu la place qui doit être la sienne dans les préoccupations citoyennes. Ce programme permet également, par ses actions de sensibilisation et de préservation, de limiter les grosses opérations pudiquement appelées « d'amélioration foncière ». Travaux toujours financés par des aides publiques et qui malheureusement continuent « d'assainir » chaque année des dizaines d'hectares de zones trop humides! ■

**NICOLAS DELBREILH**  
 AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

**NICOLAS CAYSSIOLS** - ADASEA DE L'AVEYRON

1. Adasea : Association départementale pour l'aménagement des structures et exploitations agricoles.

CTE : contrat territorial d'exploitation.

MAE : mesure agri-environnementale.

SIG : système d'information géographique

PHAE : prime herbagère agro-environnementale.

FGER : fond de gestion de l'espace rural Znieff : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

>>> Agence de l'eau Adour Garonne

Tél. : 05 61 36 37 38

Mél : [contact@eau-adour-garonne.fr](mailto:contact@eau-adour-garonne.fr)

>>> [Nicolas.DELBREILH@eamrc.fr](mailto:Nicolas.DELBREILH@eamrc.fr)

>>> Nicolas Cayssiols - Adasea Aveyron  
 Rodez • Tél. : 05 65 73 76 76

**Montant des aides** Pour chaque agriculteur contractant, une convention pluriannuelle personnalisée est établie spécifiant les engagements des parties ainsi que les aides apportées sur la base des coûts forfaitaires suivants :

Type de mesure	Montant compensatoire
Mesure gestion tourbière (option 1)	210 euros ha/an
Mesure gestion prairie humide (option 2)	198 euros ha/an
Tronçonnage	132 euros ha
Suppression annuelle des rejets ligneux	60 euros ha
Dessouchage	57 euros ha
Enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle	38 euros ha
Fauche initiale avec exportation de la matière sèche	101 euros ha
Girobroyage lourd d'ouverture	152 euros ha
Maintien ou mise en place d'une bande enherbée	76 euros ha
Pose manuelle de barrages seuils, surveillance des édifices et réparations	91 euros ha

## Assistance technique pour les gestionnaires

### le réseau Sagne<sup>1</sup>

Suite au programme Life « Tourbières de Midi-Pyrénées », le Conservatoire des espaces naturels a initié une organisation offrant de l'aide aux propriétaires ou gestionnaires de tourbières désireux de préserver les intérêts patrimoniaux et fonctionnels de ces zones humides. Le réseau Sagne prend la forme d'une assistance technique.

Ainsi, depuis 2004, ce sont 250 hectares d'habitats tourbeux qui sont suivis, à savoir 5 % des surfaces de tourbières connues. Celles-ci forment 55 ilots de gestion possédant chacun un diagnostic et un plan de gestion. Aucune « recette miracle » stéréotypée n'est appliquée, c'est, à chaque fois, une solution « sur mesure » qui est négociée avec l'usager en fonction de la nature du site et des moyens du gestionnaire. Ces sites sont gérés par 22 adhérents du réseau (pour moitié, des agriculteurs, mais aussi des collectivités et des particuliers qui jusqu'à présent ne bénéficient d'aucun soutien).

Le réseau Sagne apporte conseil et expertises aux adhérents ainsi qu'un accompagnement de leur projet, voire la réalisation de travaux de restauration de site. La motivation des membres n'est donc pas pécuniaire, et le travail des animateurs du réseau consiste à faire partager les valeurs attribuées aux tourbières qui motivent leur conservation.

Le réseau Sagne a également une mission de formation. En trois ans, 340 personnes ont bénéficié d'un apprentissage sur le terrain (identification des zones humides, connaissance des intérêts patrimoniaux et fonctionnels, modes de gestions). Ces formations sont destinées aux futurs techniciens dans le cadre de leur cursus (lycées agricoles et forestiers) et aux agents des collectivités et administrations de Midi-Pyrénées. Le réseau est piloté par le Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Diren et le Conseil régional de Midi-Pyrénées. Les expertises et les interventions sur les sites sont délégués à une coopérative : la Scop Sagne. ■

**Jacques Thomas**

>>> Mél : [scop@sagne.coop](mailto:scop@sagne.coop)

1. En occitan, le toponyme « Sanha » désigne les terrains humides et marécageux.